

radiophonique pour présenter à un auditoire nombreux et dispersé les vues importantes qu'il professe sur maintes questions. Ce propriétaire de journal est très actif au Canada aujourd'hui. Entre autres choses, il s'intéresse profondément à la question ferroviaire du Canada. Il croit à l'unification des chemins de fer et, le croyant, il a unifié deux journaux. Il conviendrait de voir comment il s'en tire avant de décider s'il est compétent pour donner des avis au sujet des chemins de fer. Il s'agit du droit de ce monsieur de parler à la radio. Je cite le *Globe and Mail*:

Voyons comment la botte de l'autorité s'abat sur les gens...

"La botte de l'autorité": j'aime bien cette expression.

...on refuse au propriétaire du *Globe and Mail* le droit de se servir d'un réseau de stations radiophoniques privées pour la simple raison qu'il en a les moyens. D'après ce raisonnement, on devrait lui interdire de publier un journal; d'autres ne sont pas en état de le faire. S'il veut téléphoner à Winnipeg, il devrait se contenter de téléphoner à Long-Branch, car tout le monde ne peut pas se payer une communication interurbaine. Il ne devrait pas voyager dans un wagon-salon, car d'autres n'en ont pas les moyens. Il ne devrait pas conduire une automobile, car il y a des gens qui ne le peuvent pas.

La presse est libre au Canada, et cela pour une certaine raison. C'est le résultat d'une constante évolution. Ceux à qui elle doit son prestige avaient au plus haut point le sens de l'honneur et de la responsabilité. A la presse se rattachent les noms de plusieurs des plus grands hommes et des plus influents qui aient jamais vécu, des hommes comme Scott, du *Manchester Guardian*, Delaine, du *Times*, et notre George Brown, qui a sa statue à côté de l'édifice où nous siégeons actuellement. Mais si la presse doit évoluer de manière à ce que des hommes qui ignorent ses traditions, qui ont gagné leur argent dans d'autres domaines, puissent se servir de leurs journaux pour atteindre leurs buts personnels, présentent dans la page éditoriale non pas les nouvelles au public sous un jour raisonnable, mais leurs vues personnelles, je crains que la liberté de la presse, dont on s'enorgueillit, disparaîtra à un certain degré et que des mesures restrictives se révéleront nécessaires. Que pouvait-il se produire dans le cas en cause? Il est possible de répondre, dans le même journal, à quiconque y publie une lettre ou un article. Mais, à moins de posséder les mêmes moyens financiers pour procéder de la même façon, on ne peut répondre à celui qui acquiert le monopole d'un certain nombre de minutes à la radio afin d'exposer ses vues. La liberté ne peut exister à la T.S.F. sans certaines restrictions, conçues justement de façon à protéger cette liberté et

[M. Deac^hman.]

non pas à la restreindre. Quant à l'autre argument, à l'effet que lorsqu'il désire une conversation téléphonique avec Winnipeg, il lui faut se contenter d'appeler Long-Branch, je signale qu'il existe d'autres méthodes pour atteindre aussi bien Winnipeg que Long-Branch. Mais la situation est sans issue, quand un richard veut à tout prix s'assurer le droit d'exprimer ses idées par T.S.F. sans contradiction possible de la part d'autres gens qui désireraient aussi se faire entendre, mais manquent de tous les moyens possibles de le faire.

Je ne parle pas ainsi sans une pensée particulièrement amicale à l'endroit du *Toronto Globe*, journal auquel je dois tant, qui fut le guide de ma jeunesse et dont les solides argumentations,—au temps de sa jeunesse, de sa vigueur, de sa liberté et de son audace,—ont servi de fondement aux avis que j'exprime aujourd'hui. Je me rappelle certains soirs où je parcourais une distance de trois milles, après une longue journée de labour, afin d'aller lire le *Globe* à la ville. Mon sentiment est trop fort pour que j'éleve la moindre critique contre cette feuille, mais il importe de défendre la liberté, défense qui ne s'accommode pas de l'octroi de privilèges à certains et du refus de ces privilèges à d'autres.

Passons à une autre question: celle du chômage. Mon argumentation est peut-être difficile, mais elle est le résultat de longues réflexions. L'autre jour, le premier ministre (M. Mackenzie King) a noté que les causes primordiales du chômage résident dans la guerre, le nationalisme outrancier et les entraves au commerce. D'accord. Mais comment ces éléments produisent-ils le chômage? Quand une nation consacre son énergie à ses armements, elle produit beaucoup moins, dans son ensemble, de marchandises de consommation et de fabrication. Les denrées à distribuer sont moins abondantes et il se produit moins de richesse. Les mêmes causes peuvent avoir un autre effet: elles aboutissent alors, non pas à l'abaissement des emplois, mais à l'avitilissement du niveau d'existence. Toute violation d'une loi économique, toute restriction apportée au commerce d'une nation, tout abaissement de la production, a sa punition dans le jeu des lois économiques auquel on ne saurait échapper et que rien ne peut arrêter. Dans ce cas, de deux choses l'une: ou le niveau de vie, les salaires et les bénéfices baissent, ou le chômage apparaît, et sévit dans la mesure même où l'on craint d'aborder le problème en son ensemble de la façon que j'ai exposée.

Afin d'illustrer par un exemple un raisonnement assez difficile à exposer, supposons que ce livre renferme une échelle de salaires, progressant de \$1 à \$2, \$3, \$4, \$5 et \$6. Mon voisin de pupitre, l'honorable représentant d'Edmon-